AVIS

1er rendu provisoire,
dans l'attente du rendu des études environnementales du 1er tri. 2025

Validé par le CODEV le 10 juin 2024
Présenté aux élus le 9 juillet 2024
Présenté en bureau du 03 avril 2025

Projet de requalification urbaine et environnementale du projet ITDT

sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo

Sommaire

Préambule méthodologique 2

a) Caractère collaboratif du travail des membres du CODEV 2

b) Méthodologie de travail des membres 2

Le contexte de la saisine 3

a) Un calendrier serré et enchevêtré avec celui des collectivités 3

b) Participation des membres aux sessions de concertation organisées par ARCHE Agglo 4

c) Une démarche de concertation de la collectivité à dupliquer 4

d) Détermination des sujets prioritaires donnants lieu à l'avis 5

Les sujets prioritaires retenus 6

a) L'enjeu fort autour de la mobilité, au cœur du quartier 6

b) Imaginer un habitat écologique et partagé 7

c) L'enjeu fort autour de la préservation de la biodiversité 9

d) Le projet de la Halle 10

Conclusion 11

4 enjeux prioritaires à prendre en compte 11

Annexes 12

a) Lettre de saisine 12

b) Zoom sur…l'intervention d'AVRYL COLLEU – Architecte 14

c) Zoom sur…l'intervention de Laurent DURIEUX 15

Préambule méthodologique

a) Caractère collaboratif du travail des membres du CODEV

Le CODEV a été saisi par la Communauté d'Agglomération en février 2023 (cf. lettre de saisine en annexe 1). La contribution de la réponse du CODEV à cette saisine est le **résultat d'un travail collaboratif de l'ensemble des membres,** et plus particulièrement de membres qui ont participé aux réunions de concertation proposées par la mairie de Tournon sur Rhône et l'Agglomération (participation aux 4 réunions collaboratives) et les séances de travail des membres (3 séances de travail collectives).

b) Méthodologie de travail des membres

- ⇨ Un 1er **temps de découverte et d'appropriation du sujet** a été possible avec l'intervention d'Alexis Gante, chef de projet ITDT
- ⇨ La participation à des **temps de travail collectifs** organisés par la collectivité avec le soutien d'un cabinet spécialisé en intelligence collective (WZA)
- ⇨ Plusieurs **séances de travail collectives** organisées en interne afin de retenir les points d'intérêts majeurs du collectif et déterminer les sujets prioritaires donnant lieu à la contribution ci-dessous.
- ⇨ **Focus sur l'habitat bioclimatique** avec l'intervention d'Avryl Colleu (Architecte originaire du territoire et expérimentée en bioclimatisme)
- ⇨ **Focus sur la biodiversité** avec l'intervention de Laurent Durieux (Institut Recherche Développement/ habitant du territoire et chercheur)

Le contexte de la saisine

a) Un calendrier serré et enchevêtré avec celui des collectivités

Cette première saisine est calée sur un temps court, puisque l'avis est remis dans le cadre de la concertation de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de la friche industrielle ITDT (Impression Textile de Tournon).

Dans le même temps, une large concertation globale de la population est organisée par Arche Agglo et la ville de Tournon (cf calendrier ci-dessous). Cette concertation menée par l'agence WZA, a permis aux membres du CODEV de participer aux ateliers proposés. Par ailleurs, lors d'une première réunion de février, le CODEV a bénéficié d'une information spécifique et complète par le chef de projet ITDT d'ARCHE Agglo. Cet exposé nous a permis d'appréhender la géographie des lieux, ses contraintes et ses richesses.

Le travail du CODEV et la participation aux ateliers constituent une richesse pour la rédaction de l'avis.

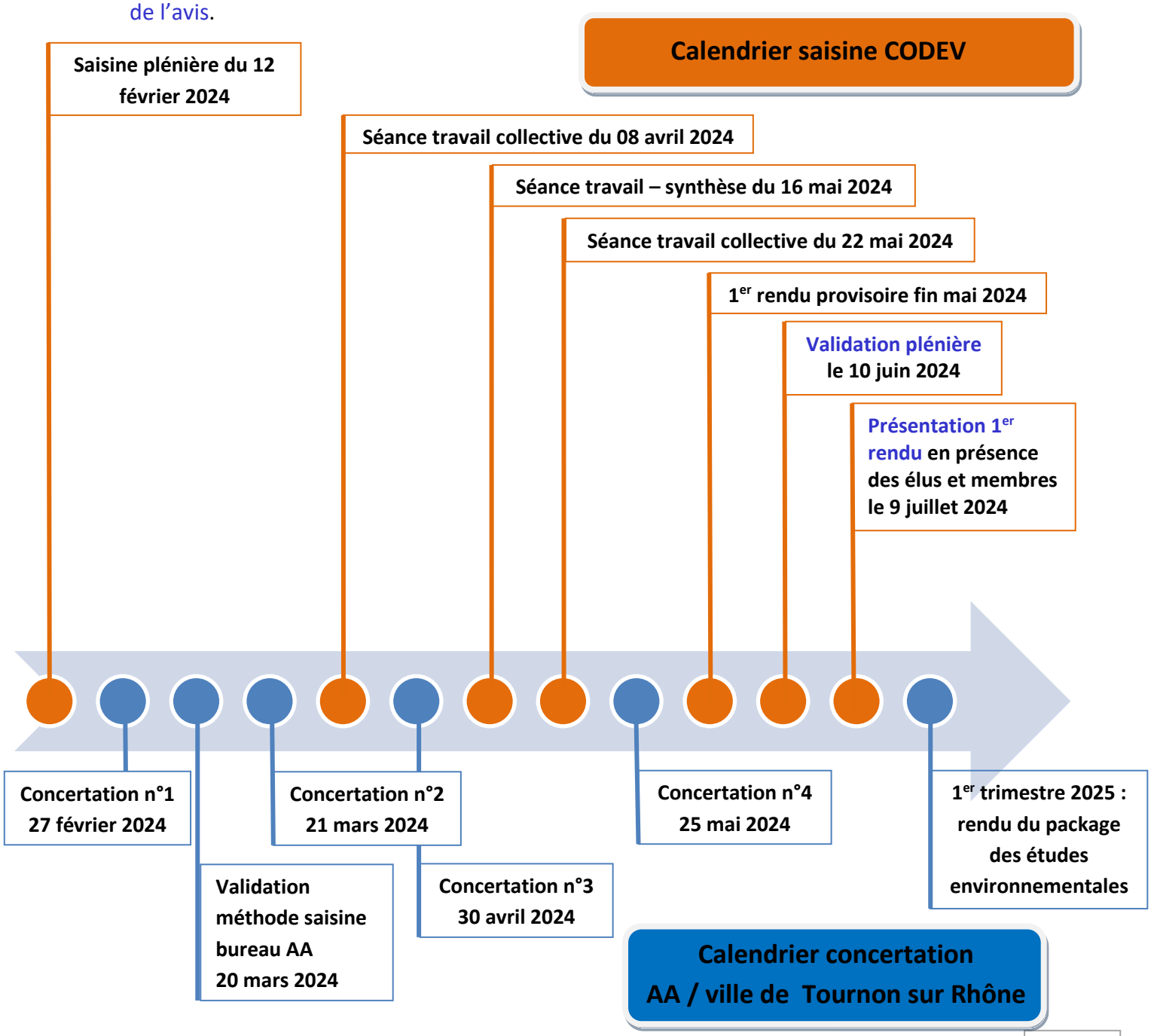

b) Participation des membres aux sessions de concertation organisées par ARCHE Agglo

En moyenne, 1 à 3 membres se sont mobilisés sur les 4 séances de concertation organisées par la ville de Tournon sur Rhône qui ont pris différentes formes : visite sur site, réunion de travail, journée de restitution...

Ces sessions ont permis de mobiliser des habitants du territoire et de recueillir des préconisations pour le projet d'aménagement et au-delà.

Constats des membres du CODEV suite à ces sessions :

Les points forts	➢ *Des sessions de travail innovantes pour le territoire, qui traduisent la volonté d'associer la population au projet d'aménagement* ➢ *Une initiative qui mérite d'être reconduite, éventuellement dans le cadre d'autres projets d'aménagement* ➢ *Des contributions qui sont aussi l'expression des habitants sur le repérage de certains équipements absents ou inquiétudes sur des équipements manquants sur le territoire* ➢ *Traduit la prise de conscience de la question écologique*
Les points d'amélioration	➢ *Mobilisation sur un calendrier moins court* ➢ *Connaissance du calendrier de validation des plans par les élus connu des membres* ➢ *Connaissance de la décision finale* ➢ *Consulter le CODEV sur les étapes de validation du projet*

c) Une démarche de concertation de la collectivité à dupliquer

- ✓ Une **démarche de qualité et innovante de prise en compte des différents enjeux** autour de ce site a été posée/ Belle évolution par rapport aux démarches entreprises quelques années auparavant.
- ✓ Une **démarche de concertation globalement positive dont la collectivité devra s'inspirer pour d'autres projets** (en attente de démarches similaires sur d'autres projets à l'échelle du territoire).
- ✓ Globalement les **habitants « hors secteur » du site ITDT se sentent peu concernés par le projet**. (*peu présents lors des temps de concertation) / Est-ce par manque de communication auprès des habitants ? Où par manque d'intérêt des habitants autour de ce projet?*

Plus globalement, le projet est inscrit dans le projet de territoire « HORIZON » et de fait, dans le « plan climat » mais nous ne percevons pas pour l'instant la prise en compte de l'ensemble des enjeux de la charte de territoire (Cf. Avis projet de territoire).
*Nous restons **dans l'attente d'observer la prise en compte des innovations autour de ce projet et son caractère exemplaire afin d'en tirer les enseignements pour d'autres projets**.*

Les participants souhaitent des **innovations « marquantes »** en terme: habitat partagé, mobilité douce, zone de quiétude, aménagement pour personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, mixité des habitats sur l'accès à la propriété.

d) Détermination des sujets prioritaires donnants lieu à l'avis

Une séance de travail collective des membres du CODEV s'est déroulée le 08 avril 2024, suite à l'intervention d'Alexis Gante, chef de projet ITDT et permettant un **temps de découverte et d'appropriation du sujet** par les membres.

L'objectif de la séance de travail collective est de retenir les points d'intérêts majeurs des membres et déterminer les sujets prioritaires donnant lieu à avis.

Le CODEV a expérimenté lors de ce travail collectif la mise en perspective du projet ITDT au regard de 3 axes du projet de territoire :

- Des pratiques écologiques et préservation des ressources
- Un territoire qui ose et qui innove
- Le bien vivre ensemble

Les sujets prioritaires retenus donnants lieu à l'avis du CODEV sont :

- **L'enjeu fort autour de la mobilité, au cœur du quartier**
- **Imaginer un habitat écologique et partagé**
- **L'enjeu fort autour de la préservation de la biodiversité (en attente de l'étude environnementale?)**
- **Le projet des halles.**

Les sujets prioritaires retenus

a) L'enjeu fort autour de la mobilité, au cœur du quartier

La circulation sur la Nationale 86 => Le point de vigilance majeur identifié

- ⇨ Un constat de saturation de la circulation aux heures de pointe est régulièrement évoqué. De nombreux habitants des communes voisines (côté ouest/ plateau ardéchois) effectuent des trajets en direction de leur lieu de travail ou des déplacements quotidiens en direction de Tournon, Tain, Mauves, Valence et Romans sur Isère. Nous avons pris connaissance des efforts réalisés en matière de transport (application de co-voiturage, réalisation de pistes cyclables, bus Arche Agglo..). Nous relevons néanmoins une crainte forte d'amplification, voire de saturation des problèmes de circulation dans cette zone, déjà fortement impactée.

- ⇨ La construction de 60 à 80 logements sur ce site, à raison de 1,5 véhicules par ménages, va obligatoirement avoir des impacts sur la circulation malgré les aménagements cyclables en site propre proposés.

- ⇨ Selon nous, afin d'éviter les aggravations, une des solutions pourrait être d'augmenter le nombre de « bus » en circulation sur Tournon et Tain avec des ramifications jusqu'à St Jean de Muzols, Mauves et Mercurol afin de desservir les centres bourgs et zones économiques de notre territoire. Nous souhaiterions que cette réflexion puisse être posée dans le cadre du projet.

Quid des parkings de co voiturage demandés dans le cadre du projet de territoire et des navettes?

Le nombre de logements a-t-il été défini par rapport au retour sur investissement du site ou en prenant en considération les enjeux de circulation?

Peut-être envisager des flux de circulation différents dans des tempos différents? (Trigano VDL..)

Prévoir plus de bus depuis les villages jusqu'au centre-ville/ les samedi jour de marché?

Les points d'amélioration

La création d'une voie verte dédiée au cœur du quartier

La **création d'une voie verte dédiée** a été prise en compte dans le projet et cela est un **point positif** en adéquation avec les enjeux prioritaires du schéma cyclable de l'Agglomération et le passage de la Viarhôna.

Il nous parait essentiel de prévoir une continuité cyclable avec la commune de St Jean de Muzols au regard de la dangerosité et de la forte fréquentation à vélo sur ces tronçons et la continuité de la Viarhôna (fréquentation locale et touristique à vélo).

Nous souhaiterions la **création d'une passerelle vélo/piétons sur le Doux** qui permettrait aux touristes en déplacement et aux locaux, de rejoindre la presqu'île de St Jean de Muzols en traversant le nouveau quartier ITDT en toute sécurité, et avec mise en valeur de l'éco-quartier ITDT mêlant à la fois préservation de la biodiversité, habitat et déplacement.

Cette proposition pourrait permettre d'envisager un **projet d'économie touristique** sur le site en lien avec les cyclotouristes de la Viarhôna et la continuité touristique de l'équipement avec un enjeu de sécurité important. (hébergement adapté sur le site (petit budget et budget +, petits commerces...).

b) Imaginer un habitat écologique et partagé

Pour ce sujet prioritaire, le CODEV a souhaité associer l'architecte **AVRYL COLLEU, spécialisée en écologie industrielle, bioclimatique, et énergie du bâtiment**, à la réflexion permettant de prendre un peu de hauteur et mieux comprendre les solutions existantes.

Nous lui avons demandé d'apporter un éclairage à la fois sur les enjeux liés à l'habitat écologique et l'habitat partagé.

Elle a été associée à nos travaux lors d'une conférence donnée à distance sur les solutions possibles en matière d'habitat écologique le 05 juin 2024. Les membres du CODEV et les élus ont été invités à cette conférence.

Le fil conducteur de la conférence et échanges était : **Quelles solutions inventives pourraient être proposées dans le cadre du projet ITDT ?**

Au cours de son intervention, Avryl Colleu a balayé l'ensemble des techniques qui permettent de désigner un habitat bioclimatique (habitat qui prend en compte son environnement (*le climat, l'orientation, les sols, l'eau, les techniques de bâti*...) pour s'adapter et répondre aux besoins des habitants.

Par son intervention, Avryl Colleu, nous a apporté son éclairage sur l'intérêt de

- ✓ **« PENSER LA VILLE »**

- penser le projet dans sa globalité avec un intérêt pour une **mixité d'usage équilibré** sur le site

- prendre en compte la culture locale, les élus, les citoyens, le paysage, le climat, les habitudes, les préoccupations...

- de casser les préjugés sur le commerce/ avoir plusieurs « coeurs de ville n'est pas impensable mais il faut en déterminer des contenus différenciant autour du type de commerce que l'on souhaite développer ».

- ce qui fait le charme « à la française », c'est la multiplicité et la typicité des petits commerces et artisanat (malgré le fait que cela se perd parfois au profit de marque…).

✓ **«HABITAT PARTAGE, CO-LIVING… ? » Quelles sont les différences?**

Habitat partagé est une opération qui est portée financièrement par les habitants, qui trouvent entre eux un mode d'organisation et qui se mobilisent pour définir un modèle d'habitat avec l'aide d'une équipe spécialisé (architecte, économiste en bâtiment...).

Co-living est une résidence avec services + et des équipements en commun, qui s'adressent souvent à des célibataires, jeunes qui s'installent mais qui ne restent pas sur le territoire.

Ces différents types d'habitation doivent bien entendu répondre à une demande.
Qu'en est-il de cette demande sur le territoire ?

Les points de vigilance identifiés

⇨ La notion de **mixité programmatique** nous paraît essentielle afin de trouver un équilibre dans l'aménagement du quartier en tenant compte de l'environnement, du volet économique et rentabilité du projet, politique, paysager.

Quelques ex.: Prévoir des logements en accession à la propriété et en location, des logements intergénérationnels de taille variable pour des familles, et prévoir quelques logements haut de gamme… habitat partagé…

⇨ Il nous paraît indispensable que la collectivité puisse **garder la maîtrise du foncier et des orientations à prendre pour l'installation des activités**.

⇨ **Prévoir de l'autofinancement.**

⇨ **Habitat partagé**

Nous avons identifié des personnes intéressées par l'habitat partagé, nouvelle tendance qui pourrait plaire à certains publics. Nous aurions souhaité que **l'option de déploiement d'un habitat partagé puisse être étudiée** sur ce site afin de répondre à l'enjeu d'innovation inscrit sans le projet de territoire.

⇨ Les solutions sont nombreuses pour envisager un quartier / des logements à énergie positive

Le CODEV peut il être associé à l'élaboration du cahier des charges ?

Quel type d'activités économiques est-il envisagé dans le quartier ?

Le CODEV, peut-il être associé à l'appel à projet ? Est-ce qu'il y aura des appels à projet pour installation commerces ?

Les points d'amélioration

Architecture choisie : cahier des charges bioclimatique, sourcing matière première locale (paille, bois, pierre…)

Veiller à l'accès financier des prochains acquéreurs afin d'éviter le conflit intergénérationnel.

Intégrer du logement intergénérationnel, promouvoir mixité sociale.

Si sur le futur aménagement de la halle un **appel à projets est en cours**, quelle est la **démarche en cours pour la construction des logements ?**

L'appel à projets pourrait être un moyen de s'orienter réellement vers des choix innovants et la maîtrise de l'activité économique.

ZOOM sur…… le projet de « cité des aînés »

Quelques membres du CODEV ont visité avec les élus la Cité des Ainés de Saint Etienne courant 2023.

Un projet similaire à la Cité des Ainés est-il envisagé sur le site ?

Est-il toujours d'actualité ?

Qu'en est-il de l'installation de professionnels de santé, d'un EHPAD ? (*voir solutions proposées dans l'avis sur le projet de territoire)*

*« Les collectivités territoriales peuvent prendre plusieurs mesures pour attirer les médecins dans leur région. Ces mesures peuvent être financières, organisationnelles ou structurelles, mais elles doivent toutes viser à offrir des conditions de travail attractives et à améliorer les infrastructures et les services de santé. » (**extrait avis projet de territoire nov 2023**)*

c) L'enjeu fort autour de la préservation de la biodiversité

Le CODEV complétera son 1er rendu d'avis suite aux études environnementales qui devraient être rendu au 1er trimestre 2025. Il émettra son avis dans le cadre d'une nouvelle phase de concertation obligatoire au titre de l'environnement.

Toutefois, en soutien à notre réflexion sur les zones naturelles prévues sur le site, nous avons associé Laurent Durieux à la séance de travail collectif du 8 avril 2024.

Cela nous a permis de faire déjà le constat de points de vigilance et de points d'amélioration.

Les points de vigilance identifiés

(*les apports sur le projet ITDT en collaboration avec Laurent Durieux)*

- ⇨ Porter une attention particulière à la temporalité des aires de préservation
- ⇨ Eviter les zones « interdites », mais donner la possibilité d'**observer** (mise en place d'observatoire autour de la zone et au bord du Doux)
- ⇨ La dépollution naturelle est possible mais veiller au choix des espèces de végétation (ombrage, vitesse de croissance...)

Les points d'amélioration

La zone de quiétude sera t elle en mesure d'absorber les bruits de la zone économique (haies ?) l'idée de « **Trame Blanche** » pour atténuer les bruits, luminosité et les vibrations.

Les membres souhaitent une mise en perspective du projet ITDT avec le Plan climat (à faire ressortir pour la cohérence des politiques conduites au niveau du territoire).

Prendre en compte d'autres atouts liés à cet emplacement : présence de l'eau à proximité (eau qui passe sous le bâtiment pour apporter de la fraîcheur (habitat bioclimatique)/ ex: Lycée à l'Isle sur la Sorgue)).

Le périmètre de la zone naturelle semble restreint, il est dommage qu'elle n'intègre pas la « promenade des canards » en rive gauche du Doux (côté St Jean de Muzols)

Les idées inspirantes retenues par le CODEV

Une passerelle à usage d'observation et de circulation piétonne

Une architecture choisie pour les logements, privilégiant un habitat bioclimatique
https://www.iceo-habitat.fr/habitat-participatif/
(49) près d'Angers – Beaucouzé –
16 logements en habitat participatif

d) Le projet de la Halle

Le CODEV a un peu écarté le sujet du projet de la Halle, car ce projet semblait s'inscrire sur un temps plus long.
Entre temps, une réflexion a été lancée par la collectivité sur l'aménagement de la Halle.
Le CODEV n'a pas été convié pour participer à la concertation.
Deux membres y ont malgré tout assisté par le biais de leur fonction dans deux associations locales. Selon eux, il semblerait que l'orientation soit déjà choisie. Ils ont été surpris par le peu d'acteurs locaux autour de la table.

Conclusion

Le CODEV a une inquiétude majeure sur les nuisances générées par un tel aménagement sur un site fortement contraint en terme de circulation, bruit, risque d'inondation, etc…

4 enjeux prioritaires à prendre en compte…
On estime que le projet sera réussi si...

Enjeu 1 : trouver un **équilibre** afin que ce site ne contribue pas à amplifier la saturation de la circulation, ce qui implique notamment de s'interroger sur les autres modes de déplacement (bus, ..)

Enjeu 2: trouver **équilibre social et aménagement durable pour le territoire,** avec prise en compte des différents échelles territoriales en fonction des problématiques (déplacements, services, commerces..)

Enjeu 3 : Attente forte pour un **quartier innovant** à la fois en terme de **prise en compte des besoins des habitants,** du **défi à relever les contraintes par des techniques innovantes** notamment autour du volet bioclimatique et d'un **quartier accueillant et vivant.**

Enjeu 4 : Nécessité de **communiquer** auprès des habitants en continue sur le projet

Pourquoi ne fait-on pas moins, mais mieux ?

Est-ce que la rentabilité à court terme doit être le seul critère ?

L'ensemble des membres du CODEV

Annexes

a) Lettre de saisine

Mauves, le15/02/2024

Lettre de saisine d'ARCHE Agglo à l'attention du Conseil de Développement

Date de demande de la saisine : 15/02/2024

SUJET / OBJET	**Avis sur le projet de requalification urbaine et environnementale de la friche ITDT**
CONTEXTE	La réflexion sur le devenir du site ITDT, sa requalification et son aménagement, repose sur un partenariat fort entre la commune de Tournon-sur-Rhône et la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo. La ville de Tournon-sur-Rhône et ARCHE Agglo se sont appliquées à mobiliser de nombreux partenaires institutionnels pour sécuriser le projet. C'est ainsi que le projet bénéficie du soutien de l'Etat, de la Région et du Département à travers le Contrat de Plan Etat Région, et qu'il a fait l'objet de la signature d'un Projet Partenarial d'Aménagement avec l'Etat le 12 juillet 2023. Les travaux de démolition et de désamiantage de l'ancienne usine ont eu lieu entre 2018 et 2019. Les travaux de dépollution de l'emprise de l'ancienne usine ont démarré en 2021 pour se terminer en décembre 2022. Le 12 mai 2023, la ville de Tournon-sur-Rhône a acquis le foncier auprès de l'EPORA. La fin des travaux de démolition et de dépollution sur l'emprise de l'ancienne usine a permis d'engager de nombreuses études nécessaires à la mise en œuvre du projet. Il s'agit d'études environnementales, techniques et de conception. S'agissant de la procédure d'aménagement, le choix de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est le plus adapté. Cette ZAC sera portée par la ville de Tournon-sur-Rhône. En 2024, la ville engage d'une part le travail de définition précise du projet urbain, d'autre part la concertation sur le projet, l'objectif étant d'aboutir à la création de la ZAC en fin d'année 2024.
OBJECTIF	Emettre un avis sur le projet qui fera l'objet d'une démarche de concertation qui débutera le 27 février prochain
ATTENTES	1) Avis sur les objectifs poursuivis par le projet et les orientations urbaines et environnementales retenues.

METHODOLOGIE	1. Organisation d'une présentation par Alexis Gante, chef de projet ITDT 2. Invitation à l'ensemble des temps de concertation proposés (réunion de démarrage, ateliers, réunion de restitution). Ces temps seront animés par le cabinet WZA.
MODE DE GOUVERNANCE	Le partenariat entre la ville de Tournon-sur-Rhône et ARCHE Agglo a été formalisé au fil des ans par des conventions d'ententes intercommunales telles que prévues au titre des articles L. 5221-1 et L. 5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celle en vigueur est datée du 28 juin 2023, et a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal du 06 avril 2023. Une conférence de l'Entente réunit les deux collectivités. Par ailleurs un comité de pilotage, associant l'ensemble des partenaires, se réunit 3 à 4 fois par an. Pour la conduite au plus près du projet, un comité de pilotage restreint, réunissant 9 élus des deux collectivités, est réuni tous les mois.
SUIVI PAR ARCHE Agglo	Suivi technique : Agnès ROBERT (animation CODEV) et Alexis GANTE (chef de projet) Suivi politique : M.Sausset (Tournon sur Rhône) et M.Angeli (Agglo)
CALENDRIER CONTRAINTES DE TEMPS	Réunion présentation du projet : 26/02 locaux Agglo à Mauves De Février à Mai 2024 : étapes de concertation • Réunion de démarrage de la concertation : 27/02 à 18h00 Maison pour Tous, Tournon sur Rhône Eté 2024 : Avis du CODEV
DOCUMENTS / APPORTS FOURNIS PAR ARCHE Agglo et la Ville de Tournon-sur-Rhône	Au démarrage de la consultation : note de présentation du projet, invariants du projet urbain, diagnostic environnemental du site. A l'avancement du projet : études communiquées au public dans le cadre de la concertation

b) Zoom sur…l'intervention d'AVRYL COLLEU – Architecte

Présentation intervenante : Mme AVRYL COLLEU, architecte

Avryl Colleu est une architecte spécialisée en écologie industrielle, bioclimatique, et énergie du bâtiment. Elle détient un diplôme HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre) et a collaboré avec des experts en énergies renouvelables. Passionnée par l'histoire du bioclimatisme pendant l'Holocène, elle construit actuellement une maison bioclimatique à énergie positive dans le Gard, en France. Elle est également organisatrice d'événements liés à la défense de l'environnement et à l'innovation sociale, ayant fait partie de l'équipe d'organisation de Place to B lors de la COP 21. En tant qu'architecte associée au cabinet Platane&Ilic, elle se concentre sur des projets qui allient économie virtuelle et économie sociale et solidaire . L'un de ses livres notables est "12 Solutions Bioclimatiques pour l'Habitat: Construire ou Rénover: Climat et Besoins Énergétiques"

Les apports

Le collectif a souhaité associer un architecte de renom, spécialisé, à la réflexion permettant de prendre un peu de hauteur et mieux comprendre les solutions existantes. Nous lui avons demandé d'apporter un éclairage à la fois sur les enjeux liés à l'habitat écologique et l'habitat partagé.

Elle a été associée à nos travaux lors d'une conférence donnée à distance sur les solutions possibles en matière d'habitat écologique le 05 juin 2024.

Personnes invitées:

Le CODEV et les élus.

Quelles solutions inventives pourraient être proposées dans le cadre du projet ITDT?

Mme Avryl Colleu, au cours de son intervention, a balayé l'ensemble des techniques qui permettent de désigner un habitat bioclimatique (habitat qui prend en compte son environnement (*le climat, l'orientation, les sols, l'eau, les techniques de bâti*..) pour s'adapter et répondre aux besoins des habitants.

Dans cette initiation imagée aux principes de la bioclimatique, les auteurs s'appuient sur l'histoire de l'Homme et du climat pour aborder progressivement les principes de la thermique des bâtiments. Les architectes trouveront ici un cours de bioclimatique, les maîtres d'oeuvre et les maîtres d'ouvrage des solutions et des tours de main. Les ingénieurs y puiseront avec plaisir matière à réflexion, les principes dont il est question étant adaptables à toutes les constructions.

En matière d'habitat et depuis l'Antiquité, les anciens avaient tiré de leur expérience un savoir-

faire qui, tout en leur apportant plus de confort, était moins coûteux que les flambées de bois. Bien avant que cette science ne prenne le nom de bioclimatisme, un style architectural distinct s'était développé dans chaque région : il permettait de composer au mieux avec les apports climatiques locaux.

La Provence n'a pas fait exception : bien qu'ils fussent peu éduqués, ses anciens occupants, les Mestres, y mettaient en oeuvre des principes simples dont on verra qu'ils se révèlent avantageusement applicables avec nos matériaux actuels.

Jusqu'en 1850, l'emploi des énergies fossiles n'étant pas encore généralisé, on se chauffait surtout au soleil d'hiver. Les bâtiments profitaient - ou se protégeaient - de tous les apports énergétiques qu'ils subissaient. Tel qu'on le construisait encore à l'époque, le foyer de l'habitation était structurellement confortable : il était peu éclairé et, les nuits d'hiver, on s'habillait suffisamment pour apprécier une température ambiante de 14°C.

Et si les générateurs de chauffage actuels ne servaient qu'à chauffer les 5°C manquants pour atteindre les 19°C réglementaires ?

Etudiants et architectes, particuliers et artisans : tous ceux qui participent à la conception d'un bâtiment apprécieront cet ouvrage. Dans le domaine de la maison individuelle, il s'agira par exemple des propriétaires qui veulent faire construire et de ceux qui souhaitent rénover leur habitation en utilisant les énergies récurrentes du climat pour diminuer les besoins énergétiques des logements. Enfin, si l'on veut concevoir des constructions qui atteignent les faibles besoins énergétiques requis par un bâtiment à énergie positive (BEPOS, obligatoire en 2020), on sait qu'il faut aller dans ce sens.

c) Zoom sur…l'intervention de Laurent DURIEUX

Présentation intervenant, M. Laurent DURIEUX, chercheur

M. Laurent DURIEUX, est chercheur à l'Institut national de recherche pour le développement (IRD) en France, chargé des relations internationales de l'infrastructure de recherche Data Terra. Il est géographe et expert de la détection à distance, spécialisé dans la science durable transdisciplinaire utilisant l'intelligence artificielle et appliquée aux mégadonnées terrestres. Il a coordonné et géré l'Initiative GEO pour les zones humides dont la vision globale est d'obtenir des informations en continu à partir de l'observation de la Terre pour soutenir la conservation, la gestion, la restauration et l'utilisation rationnelle des zones humides dans le monde entier en tant que contribution à la Convention de Ramsar sur les zones humides. Il continue de participer à cette initiative. Il est également l'administrateur Science et recherche de l'ONG Weforest soutenant le suivi scientifique des impacts sur le climat et la biodiversité des programmes de restauration des mangroves..

Les apports

Le collectif a souhaité associer Laurent Durieux a la séance de travail collectif du 8 avril 2024, en soutien à notre réflexion sur les zones naturelles prévues sur le site.